

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 avril 2026

PROTECTION ET SOUVERAINETÉ AGRICOLES - (N° 2632)

N° CE238

AMENDEMENT

présenté par

M. Ray, Mme Corneloup, Mme Sylvie Bonnet, M. Brigand, M. Hetzel, Mme Bonnivard,
Mme Frédérique Meunier, M. Jean-Pierre Vigier et Mme Minard

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 19, insérer l'article suivant:

<p>Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.</p>
